BIM GREEN AWARDS

Le 1er concours BIM du réel





Avec













BIM GREEN AWARDS : PUBLIEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS POUR CANDIDATER

Pour participer aux BIM Green Awards, il vous suffit de référencer vos bâtiments, quartiers et infrastructures exemplaires dans la base de données correspondante sur Construction21 France <u>avant le 15 juillet 2020</u>. Voir le règlement du concours pour les conditions de participations détaillées.

1/ CRÉEZ VOTRE COMPTE OU CONNECTEZ-VOUS SUR CONSTRUCTION21

→ Créez votre compte ici

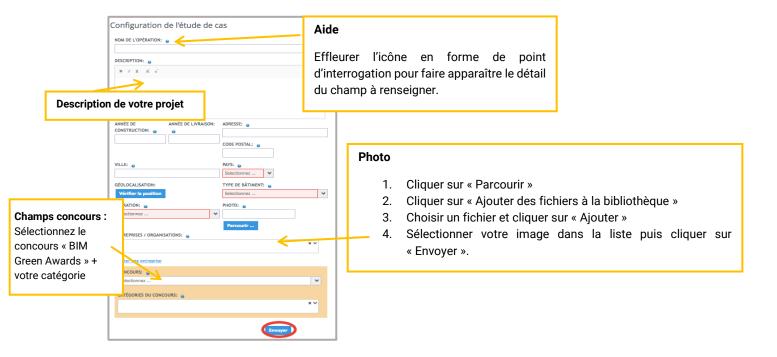
Selon le profil de votre ouvrage, bâtiment, quartier ou infrastructure, configurez une étude de cas dans l'une des trois bases de données Construction21. Les indicateurs de la base de données sont en effet adaptés à la nature de l'ouvrage.

- Bâtiment → RdV au paragraphe 2/ CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS BATIMENT
- Quartier → RdV au paragraphe 5/ CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS QUARTIER
- Infrastructure → RdV au paragraphe 7/ CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS INFRASTRUCTURE

2/ CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS BÂTIMENT

Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition les **informations techniques et générales sur votre bâtiment**, par exemple : étude thermique, description architecturale, audits de certification, dossier presse...

- Créez votre étude de cas bâtiment ici et remplissez les champs
- Concours : Sélectionnez « BIM Green Awards »
- Point fort du bâtiment selon le concours : Décrivez la démarche BIM utilisée pour votre ouvrage (voir encadré page suivante)



BIM Green Awards - Informations spécifiques à renseigner

Le champ « Points forts du bâtiment » est l'occasion de démontrer au jury que vous avez mené une démarche BIM aboutie pour la conception, la construction ou l'exploitation de votre projet. Fournissez une description explicite :

- De l'histoire du projet (naissance, démarche, originalité...)
 - →Écrivez un paragraphe synthétique de l'histoire BIM du projet
- Du critère humain (comment l'équipe a été mobilisée ?)
- De la prise en main de l'outil (comment les acteurs ont été formés et ont utilisé l'outil ?)
- De la démarche appliquée
- Des témoignages de l'équipe projet ou des utilisateurs

Mentionner les logiciels BIM dans l'onglet Solutions

Éléments complémentaires à adresser par WeTransfer :

- Maquette BIM en fin de phase (conception, exécution) ou maquette d'exploitation
- Convention BIM
- Facultatif : une note décrivant la démarche BIM



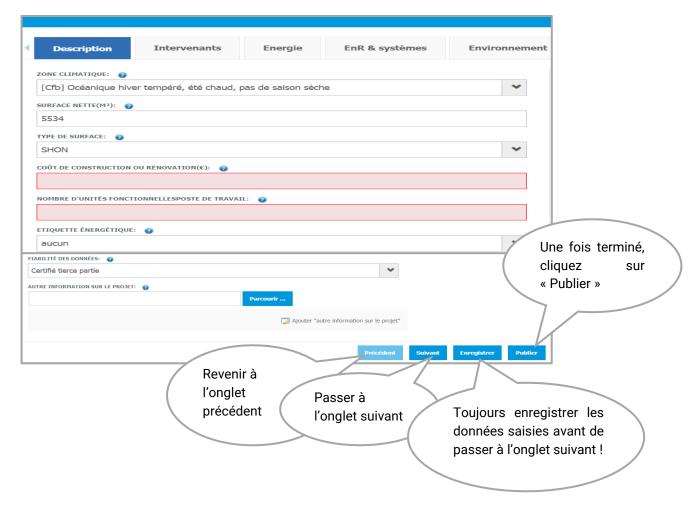
Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs (modifications ultérieures possibles). Une fois envoyée, l'étude de cas est initiée et enregistrée dans la base de données. Vous pourrez ensuite la compléter à votre rythme, en une ou plusieurs fois → Cf paragraphe 10.

Certains onglets apparaissent en rouge, cela signifie qu'ils doivent être obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas (voir la liste des champs obligatoires plus bas).



4/ RENSEIGNEZ LES AUTRES THÈMES

- Cliquez sur l'onglet de votre choix (description, intervenants, énergie, mobilité...).
- Saisissez les données (attention aux unités)
- Enregistrez ces données (en bas de page) avant de passer à l'onglet suivant. Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard
- Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, cliquez sur « Publier ».
- Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site une fois validée par l'équipe de modération Construction21.



5/ INFORMATIONS À RENSEIGNER POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS BÂTIMENT

- Nom de l'opération, la localisation, l'année de construction/rénovation et le type de bâtiment/chantier
- Description du bâtiment et de ses caractéristiques principales
- Principaux intervenants du projet
- Coût de construction/rénovation
- Surface et le type de surface du bâtiment
- Label/Certification (le cas échéant)
- Approche développement durable du maître d'ouvrage

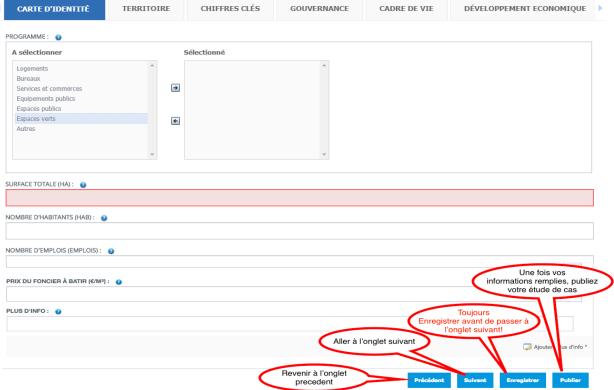


- Description architecturale
- Consommation énergie primaire et émission de gaz à effet de serre
- Systèmes Chauffage Ventilation Aéraulique Climatisation (CVAC)
- Dans la section Produit : lister les logiciels et outils utilisés dans le processus et leurs versions
- Photos et crédits photo (idéalement libre de droits) : avec au moins un visuel de la maquette numérique ou d'un élément BIM du projet et un visuel du bâtiment une fois livré
- Fiabilité des données (liste de choix multiples)
- Auto-déclaration : les données sont déclarées sur la bonne foi et le déclarant garantit leur conformité avec les calculs développés pour le bâtiment.
- o **Expert :** un évaluateur, lié à un système de certification ou appartenant à l'équipe des concepteurs, certifie les données quantitatives
- Certification tierce partie : les données quantitatives sont certifiées par un tiers auditeur externe, conformément au système de certification ou dans le cadre du processus de vérification préalable.

6/ CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS QUARTIER

Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition les **informations techniques et générales sur votre quartier**, par exemple : contexte territorial, gouvernance, mix énergétique...

- Créez votre étude de cas quartier ici et remplissez les champs
- Concours : Sélectionnez « BIM Green Awards »
- Point fort du quartier selon le concours : Décrivez la démarche BIM utilisée pour votre ouvrage (voir encadré p2)
- Complétez ensuite votre étude de cas à votre rythme, en une ou plusieurs fois
 → Cf paragraphe 10.





Pour toute question: construction21@construction21.fr

7/ INFORMATIONS À RENSEIGNER POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS QUARTIER (AMÉNAGEMENT)

- Nom de l'opération, la localisation, le type de projet
- Description du projet, de son programme et de ses caractéristiques principales
- Années d'engagement et d'achèvement (réelles ou estimées) du projet et état d'avancement
- · Principaux intervenants du projet
- Contraintes spécifiques et zoning
- Investissement total
- Dans la section Solution : lister les logiciels et outils utilisés dans le processus et leurs versions
- Photos et crédits photo (idéalement libre de droits): avec au moins un visuel de la maquette numérique (au moins partielle) ou d'un élément BIM du projet et un visuel de l'opération en cours

8/ CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS INFRASTRUCTURE

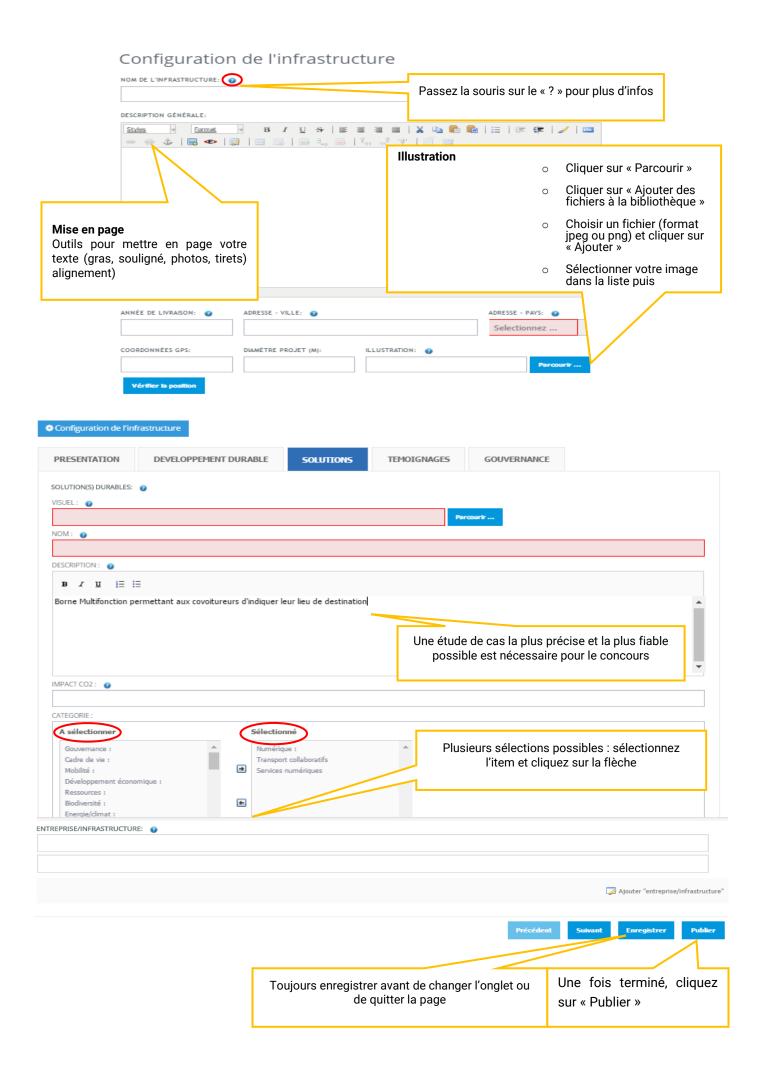
Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition les **informations techniques et générales sur votre infrastructure**, par exemple : dossier presse, gouvernance...

- Créez votre étude de cas infrastructure ici et remplissez les champs
- Concours : Sélectionnez « BIM Green Awards »
- **Point fort de l'infrastructure selon le concours** : Décrivez la démarche BIM utilisée pour votre ouvrage (voir encadré p2)
- Complétez ensuite votre étude de cas à votre rythme, en une ou plusieurs fois
 → Cf paragraphe 10.

9/ INFORMATIONS À RENSEIGNER POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS INFRASTRUCTURE

- Nom de l'opération, la localisation, l'année de livraison effective ou présumée
- Type d'opération
- Description du projet et de ses caractéristiques principales
- Principaux intervenants du projet
- Coût total
- Dans la section Solutions : lister les logiciels et outils utilisés dans le processus et leurs versions
- Photos et crédits photo (idéalement libre de droits): avec au moins un visuel de la maquette numérique (au moins partielle) ou d'un élément BIM du projet et un visuel de l'infrastructure une fois livrée





10/COMPLÉTEZ OU MODIFIEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

- Connectez-vous sur votre compte Construction21
- En passant la souris sur votre nom d'utilisateur, cliquez sur « mes données »
- Retrouvez votre projet dans « mes études de cas bâtiments » ou « mes études de cas quartiers » ou « mes études de cas infrastructures »
- Cliquez sur « *modifier la carte d'identité* » pour accéder à la première page de votre étude de cas, et sur « *modifier l'étude de cas* » pour accéder aux onglets



Toute modification opérée sur une étude de cas la renvoie automatiquement en modération. Elle ne sera donc plus visible en ligne jusqu'à ce que les modérateurs la valident à nouveau.



Certains onglets apparaissent en rouge, cela signifie qu'ils doivent être obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas. Pour participer aux BIM Green Awards, il peut arriver que certains champs habituellement obligatoires pour la base de données ne le soient pas pour le concours (et inversement). Dans ce cas, entrez « / » dans le champ.

En cas d'information manquante, l'équipe Construction21 reviendra vers vous pour vous inviter à la renseigner dans le champ adéquat.



Que l'ouvrage soit situé en France, en Belgique ou au Luxembourg (limites géographiques des BIM Green Awards), tout projet doit être exceptionnellement renseigné exclusivement sur Construction21 France.

Plus d'informations sur les BIM Green Awards



BONNE CHANCE!

Nous contacter:

construction21@construction21.fr 01 56 26 90 04



Pour toute question: construction21@construction21.fr